

Les commandes d'oblitérateurs anciens

par Ferdinand Bélanger

Cet article se veut une rétrospective de l'information retrouvée dans les documents officiels du ministère des Postes concernant les premiers types d'oblitérateurs. Pour réaliser cette étude, nous avons consulté les rapports du ministre des Postes pour la période comprise entre 1869 et 1889. De plus, divers documents d'archives ont été examinés, principalement dans la correspondance envoyée par le secrétaire du ministre. Nous avons également vérifié dans les rapports de l'inspecteur des Postes pour le district de Montréal où nous avons trouvé une information des plus intéressante en rapport avec les oblitérateurs en caoutchouc.

Les oblitérateurs à cercles concentriques

L'utilisation des oblitérateurs a débuté, le 23 avril 1851, pour donner suite à l'émission du premier timbre-poste. En 1852, James Morris, ministre des Postes (1851-1853), remet à chaque maître de poste un document mentionnant que les timbres-poste apposés sur le courrier doivent être oblitérés avec un instrument fourni

par le département ou annulés au moyen d'une croix tracée à la plume¹ (Illustration 1). Il va sans dire que l'application de cette règle touchait principalement les bureaux importants puisque les timbres-poste étaient disponibles seulement dans les bureaux des grandes villes et dans ceux qui en faisaient la demande². C'est seulement en 1875 que l'utilisation des timbres-poste devint obligatoire. Cependant, il arrivait parfois que le maître de poste utilise ce type d'oblitérateur pour annuler un tarif manuscrit initialement inscrit (Illustration 2).

Pour les années comprises entre 1851 et 1859, nous avons répertorié dans la correspondance du secrétaire du ministre, trois documents relatifs à ce premier type d'oblitérateur. Le 22 juin 1853, Morris écrit au graveur londonien John Francis pour lui indiquer avoir reçu les 1000 oblitérateurs expédiés au cours de l'automne précédent³. Il est fort probable que cette commande a été acheminée à Francis au cours du printemps ou de l'été 1852.



Illustration 1 : Timbre-poste annulé au moyen d'une croix tracée à la plume [Source : eBay]



Illustration 2 : Tarif de 3 pence annulé par l'oblitérateur et remplacé par l'empreinte « Free »
[Source : Collection Michael Rixon]

Plus tard, en 1856, une nouvelle commande est passée pour l'obtention de 50 nouveaux oblitérateurs⁴. Cette fois, c'est le graveur londonien Berri qui produit les instruments. Finalement, en 1858, on passe une autre commande pour se procurer 200 autres oblitérateurs⁵.

Le coût de fabrication pour chacun de ces instruments était de 1 shilling et 6 pence. Ces oblitérateurs, constitués initialement de 7 cercles concentriques, étaient taillés dans une pièce de laiton fixée à une poignée en bois. En fait, chaque instrument était unique⁶. En consultant l'ouvrage de Winthrop S. Boggs⁷, nous réalisons qu'il existe plusieurs variantes de ce type d'oblitérateur fabriqué durant la décennie de 1850 (Illustration 3). Dans certains petits bureaux de poste, ces instruments ont été utilisés jusqu'au début du XXe siècle.

Les oblitérateurs à barres horizontales

Vers la fin des années 1850, l'Angleterre commence à utiliser un nouveau type d'oblitérateur. Sydney Scott, le ministre des Postes (1858-1862), entreprend alors des démarches pour que les bureaux de poste canadiens puissent utiliser ce même type d'instrument

(Illustration 4).

Le 24 février 1860 Edwin Smith, le secrétaire du ministre, écrit au graveur John Ellis de Toronto pour lui transmettre un dessin de ce nouveau type d'oblitérateur. Par la même occasion, il veut connaître le coût de fabrication pour 1 000 de ces instruments⁸. Le 17 mars 1860, suite à la réception d'un échantillon fourni par Ellis et sachant que le prix unitaire allait être de 0,25 \$, le ministre donne son approbation pour que débute le plus tôt possible la production des oblitérateurs (Illustration 5)⁹.

En plus de ce type d'oblitérateur, Ellis a également taillé de nombreux timbres tarifaires. À la fin de l'année 1862, il cesse ses activités avec le ministère, à l'exception de quelques réparations de timbres qu'il réalisera au cours des années subséquentes. Selon l'information obtenue lors de nos recherches dans la documentation officielle mise à notre disposition, il semble avoir été le seul graveur à produire l'oblitérateur à barres horizontales. Ces oblitérateurs également façonnés dans du laiton ont été utilisés sur une très longue période.

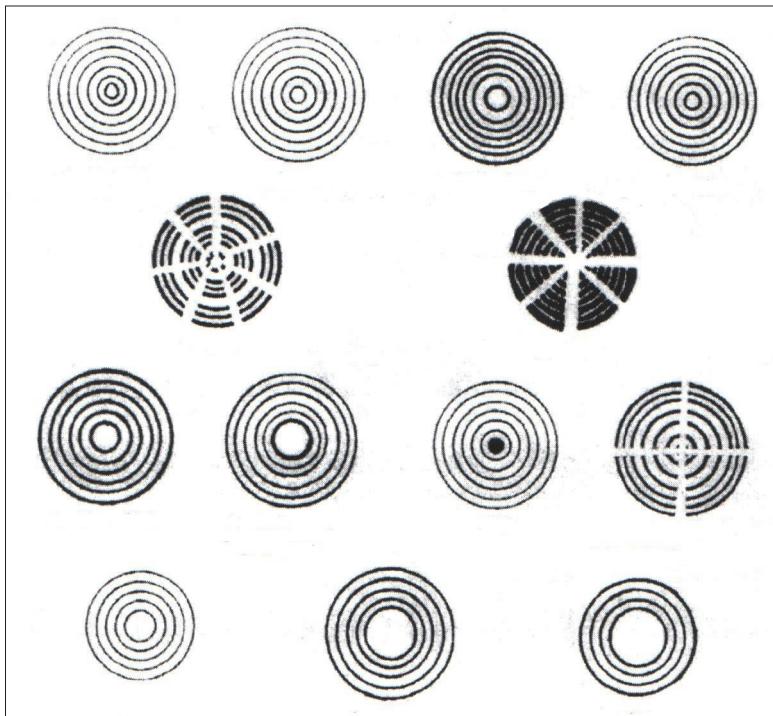


Illustration 3 : Quelques variantes provenant d'oblitérateurs à cercles concentriques [Source : Winthrop S. Boggs7]

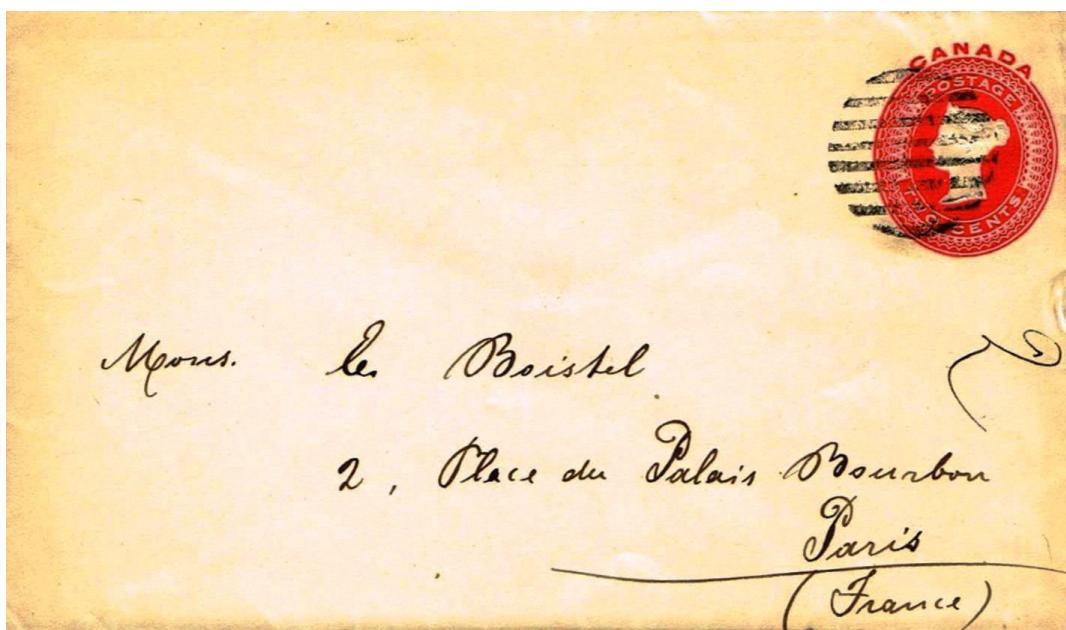


Illustration 4 : Exemple d'un oblitérateur à barres horizontales [Source : eBay]

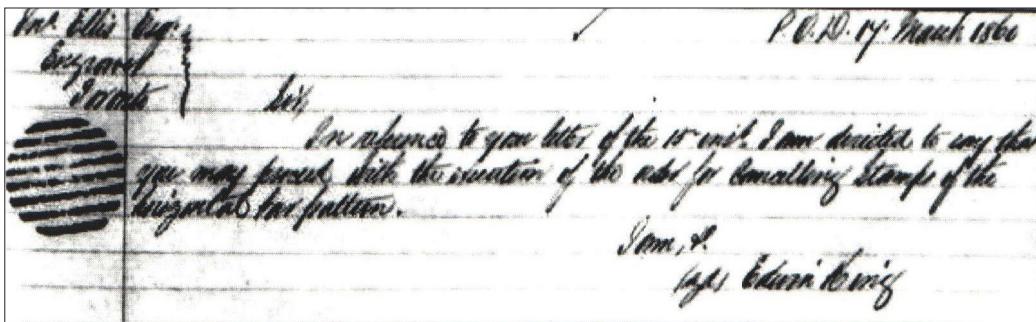


Illustration 5 : Copie du document qui donne l'autorisation à John Ellis, graveur de Toronto, afin de débuter la production d'oblitérateurs à barres horizontales [Source : BAC, RG3, vol. 375, p. 217]

Les oblitérateurs en liège

Selon plusieurs auteurs, il semble que l'utilisation des oblitérateurs en liège a débuté au milieu des années 1860. C'était sûrement une fabrication locale et artisanale puisqu'aucun montant d'argent n'a été déboursé par le ministère pour la fabrication de ces instruments. Cependant, nous pouvons affirmer qu'une production commerciale a eu lieu un peu plus tard. Cette information se retrouve dans les rapports du ministre des Postes¹⁰. Nous incluons un tableau qui va nous permettre d'en apprendre un peu plus sur ce type d'oblitérateur (Tableau 1).

Donald Proctor Ross reçoit un montant de 10 \$ pour avoir découpé des timbres oblitérateurs au cours de l'année se terminant le 30 juin 1870. Selon H. W. Duckworth, D.P. Ross a travaillé comme commis de troisième classe au bureau de poste de Toronto de 1866 à 1874¹¹. Il semblerait qu'il a produit environ 27 différents oblitérateurs en liège qui affichaient le chiffre « 2 » servant à identifier le bureau de poste de Toronto (Illustration 6). Une étude chronologique a permis de déterminer que Ross a produit ces instruments entre le mois d'août 1869 et la fin du mois de janvier 1870. Dû à la composition du liège, ces oblitérateurs artisanaux ne pouvaient être utilisés que sur une très courte période, soit de quelques semaines à quelques mois.

Le ministère a débuté l'approche commerciale en 1873. Nous constatons que la compagnie O. Kapp commence

à fabriquer des oblitérateurs en liège. Cette compagnie montréalaise, située au 227 rue Notre-Dame, cesse la fabrication de ce type d'instrument au début de l'année 1880. Une recherche dans le Lovell, nous apprend que le nom de la compagnie n'est plus listé à partir de cette même année. En poursuivant plus loin notre recherche, nous retrouvons à côté du nom de Catherine Kapp une note qui mentionne « veuve d'Otto Kapp¹³ ». Cette information nous éclaire sur l'absence du nom de la compagnie O. Kapp dans les rapports subséquents du ministre.

Dans le rapport du ministre pour l'année 1882, nous constatons une reprise de la production d'oblitérateurs en liège. Cette fois, c'est la compagnie montréalaise Canada Rubber, fondée en 1854, qui prend la relève (Illustration 7). Cette compagnie, sise au 333-335 rue Saint-Paul Ouest, avait pris le nom de Canada Rubber en 1863, pour devenir Dominion Rubber en 1926 et Uniroyal en 1966¹⁴. Elle produira les oblitérateurs à moins grande échelle. Quant aux poignées, elles étaient fabriquées par J. B. Ménard qui avait son atelier au 15-17 rue Hermine à Montréal. La fabrication de ce type d'oblitérateur cessa probablement en 1885.

Avant de terminer avec ce type d'instrument, nous désirons mentionner le nom de la compagnie T. De La Rue apparaissant également dans le rapport de 1884. Le ministère a payé un montant de 78,40 \$ à celle-ci pour la production d'oblitérateurs. Bien que nous disposions

Tableau 1 - Commandes de timbres oblitérateurs en liège¹⁰

Année se terminant le	Producteur des lièges	Producteurs des poignées	Division postale	Coûts - \$
30 juin 1870	D.P. Ross	-	Toronto	10 \$
30 juin 1873	-	L. Smith	Toronto	29,05 \$
30 juin 1873	O. Kapp & Cie.	-	Montréal	45 \$
30 juin 1874	O. Kapp & Cie.	-	Montréal	75 \$
30 juin 1875	O. Kapp & Cie.	-	Montréal	75 \$
30 juin 1878	O. Kapp & Cie.	-	Ontario	78,50 \$
30 juin 1879	Goodace & Cole	-	London	9,50 \$
30 juin 1880	O. Kapp & Cie.	-	Montréal	18,50 \$
30 juin 1882	Canada Rubber Co.	-	Québec	12,50 \$
30 juin 1882	-	J.B. Ménard	Québec	6,25 \$
30 juin 1883	Canada Rubber Co.	-	Ontario	6,25 \$
30 juin 1883	-	J.B. Ménard	Ontario	6,25 \$
30 juin 1883	Canada Rubber Co.	-	Québec	6,25 \$
30 juin 1883	-	J.B. Ménard	Québec	6,25 \$
30 juin 1884	Canada Rubber Co.	-	Québec	9 \$
30 juin 1884	-	J.B. Ménard	Québec	12,50 \$
30 juin 1884	-	A. Lavigne	Québec	12,50 \$
30 juin 1884	Canada Rubber Co.	-	Ontario	15,63 \$
30 juin 1884	T. De La Rue & Cie.?.	-	Ottawa	78,40 \$
30 juin 1885	Canada Rubber Co.	-	Ontario	15,63 \$

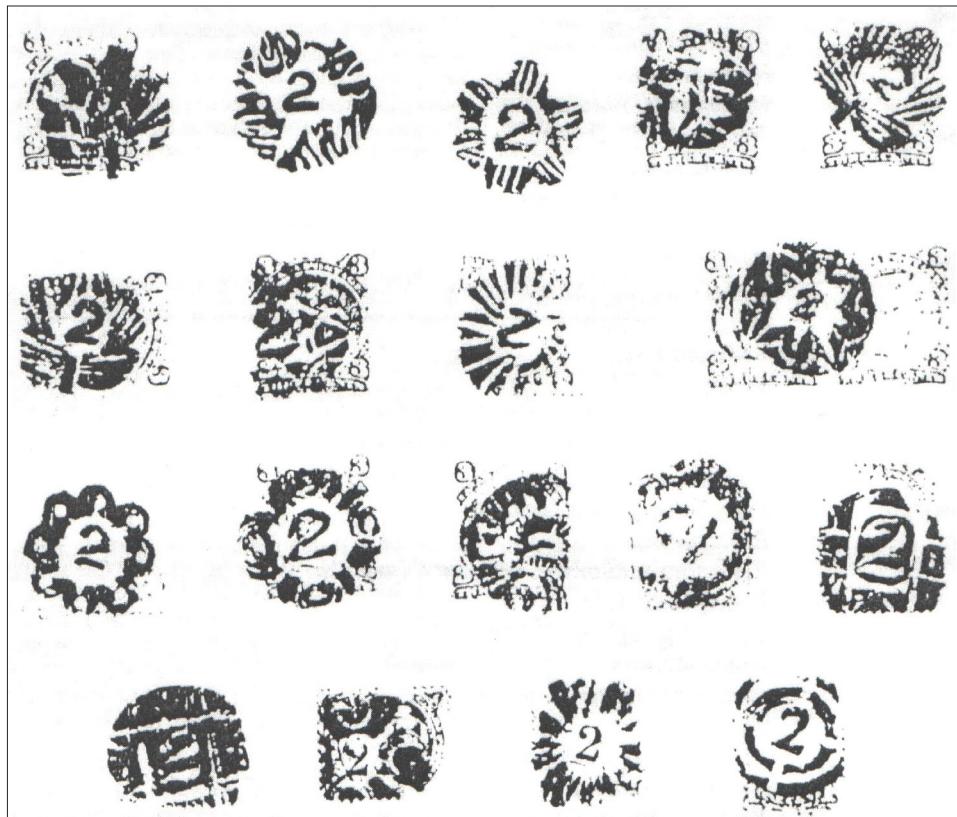


Illustration 6 : Quelques exemples d'oblitérateurs en liège fabriqués par D.P. Ross
 [Source : N. Brassler^{12]}

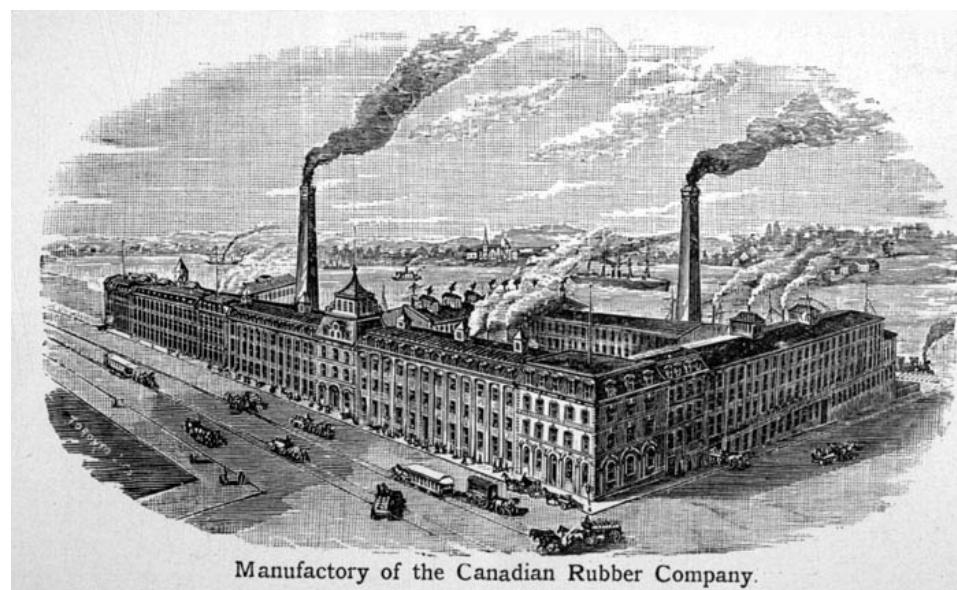


Illustration 7 : Illustration montrant le complexe manufacturier de la Canada Rubber.
 [Source: Ernest J. Chambers¹⁵]

de peu d'information au sujet de cette compagnie, nous avons décidé de l'inclure. Nous croyons qu'il est possible qu'elle ait fabriqué également des oblitérateurs en liège dû à la popularité de ce matériau à l'époque.

Les oblitérateurs en caoutchouc

Le 19 septembre 1879, le secrétaire du ministre envoie une réquisition à E.F. King, inspecteur postal du district de Montréal, pour l'obtention de 500 oblitérateurs en liège. Le 9 mars 1880, King fait parvenir un rapport détaillé au ministre dans lequel il lui indique avoir commandé seulement 100 oblitérateurs en liège¹⁶. Ils ont été produits par la compagnie O. Kapp de Montréal, tel qu'indiqué dans le rapport du ministre. King mentionne également avoir entrepris des démarches afin d'obtenir des oblitérateurs en caoutchouc qui allaient s'avérer être plus durables et moins dispendieux à produire.

Pour obtenir ce type d'oblitérateur, la première étape a consistait à produire, au coût de 12 \$, un moule spécial en acier qui allait demeurer la propriété du ministère. Par la suite, la compagnie Canada Rubber a fabriqué les oblitérateurs en caoutchouc tel que mentionné dans le rapport du ministre. Ces oblitérateurs revenaient à 1,25 \$ la livre à produire. L'inspecteur King commanda 5 livres de ces rondelles en caoutchouc qui ont donné 307 oblitérateurs (Illustration 8). Pour compléter les instruments, on a confié, à nouveau, à J. E. Ménard la fabrication des poignées. Celles-ci coûtaient 0,025 \$ chacune à produire.

À la fin de son rapport, King présente une étude comparative afin d'expliquer son choix pour les oblitérateurs en caoutchouc. Il mentionne que les oblitérateurs en liège produits par la compagnie O. Kapp revenaient à 0,15 \$ chacun tandis que ceux en caoutchouc coûtent 0,045 \$ l'unité à produire. Il mentionne également que la compagnie Yale vend ses oblitérateurs en caoutchouc à 8 ¢ chacun, sans la poignée.

Bien que le coût de production des oblitérateurs en caoutchouc soit moindre que pour les oblitérateurs de liège, il est surprenant de constater que les oblitérateurs en caoutchouc ont été fabriqués seulement durant

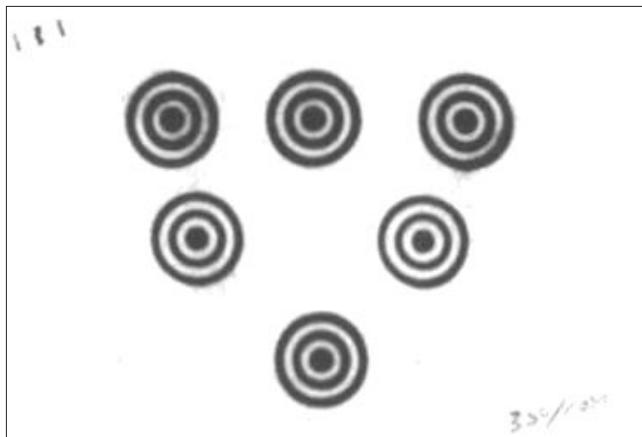


Illustration 8 : Empreintes envoyées par l'inspecteur postal E.F. King au ministre des Postes [Source: BAC, RG3, vol. 124, dossier 350, 9 mars 1880]

deux ans, soit en 1880 et 1881. Nous n'avons pas trouvé d'explication dans les documents officiels pour expliquer le retour à la fabrication d'oblitérateurs en liège en 1882 et pour les années subséquentes.

Ce type d'oblitérateur a été utilisé dans les bureaux de poste réguliers et par les commis de la poste ambulante. Bien que l'utilisation de ces instruments ait cessé graduellement au cours des années, il arrive parfois de retrouver l'empreinte d'un de ces oblitérateurs sur des enveloppes plus récentes (Illustration 9).

Pour conclure, on mentionne, dans les rapports de 1888 et 1889, le nom de la compagnie H. Barnard qui a reçu des paiements pour avoir fourni des oblitérateurs au ministère.

Cependant, nous ne connaissons pas la composition de ces derniers. Une recherche dans le Lovell, nous apprend que H.A. Barnard était un importateur et un agent manufacturier qui avait ses bureaux au 162 rue McGill, à Montréal¹⁷.

À partir du rapport du ministre des Postes pour l'année se terminant le 30 juin 1891, il n'y a plus de mention pour les fabricants d'oblitérateurs. On énumère seulement les quantités d'oblitérateurs disponibles au magasin de la division des impressions et fournitures du ministère, à Ottawa.



Illustration 9 : Usage tardif d'un oblitérateur de caoutchouc [Source: Hugo Deshaye (Philatéliste) Inc., Price List no 211-32]

1 Règlements et instructions pour la régie du département de la poste du Canada, John Lovell, Québec, 1852, p. 26, article 79.

2 Ibid, p. 25, article 74.

3 BAC, RG3, vol. 367, p. 199-200.

4 BAC, RG3, vol. 370, p. 492.

5 BAC, RG3, vol. 372, p. 329.

6 Frank W. Campbell, 1958 Version of Canada Postmark List to 1875, addenda E, [Auteur], Royal Oak, 1958, p.4.

7 Winthrop S. Boggs, *The Postage Stamps and Postal History of Canada*, vol. 1, Chambers Publishing Company, Kalamazoo, 1945, p. 583.

8 BAC, RG3, vol. 375, p. 186-187.

9 Ibid, p. 217.

10 Post Office Department, *Annual Report of the Postmaster General during year ended 30th June 1870 à year ended 30th June 1885*, Post

Office Department, Ottawa, 1870-1885.

11 H.W. Duckworth et H.E. Duckworth, «The man who carved the Toronto fancy two's», *BNA Topics*, v. 37, no 3, 1980, p. 42-43.

12 N. Brassler, S.F. Cohen, H.E. Duckworth, H.W. Duckworth, J. Siverts, F.G. Stulberg, «The Chronology of the Toronto Fancy 2 Cancellations», *BNA Topics*, vol. 36, no 4, 1979, p. 23.

13 Lovell's Montréal Directory for 1880-81, John Lovell & Son, Montréal, p. 420.

14 [http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.
do?methode=consulter&id=12936&type=pge#Vo7KE_nhC71](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=12936&type=pge#Vo7KE_nhC71)

15 Ernest J. Chambers, *The Book of Montreal: A Souvenir of Canada's Commercial Metropolis*, Book of Montréal, Montréal, 1903, p. 181.

16 BAC, RG3, vol. 124, dossier 350, 9 mars 1880.

17 Lovell's Business and Professional Directory of the Province of Québec for 1890-91, John Lovell, Montréal, 1890, p. 233.

